



**Ce jeudi 12 mai, une journée Handicap dans la
fonction publique :
Pour faire oublier les 364 autres !**

La lecture du dossier de presse du tandem ministériel Baroin-Tron annonçant cette journée « Handicap et Fonction publique, la volonté de réussir », suffit à se rendre compte que cette belle phrase masque des objectifs moins avouables :

- « rappeler que les personnes en situation de handicap ont toute leur place dans la Fonction publique ».

Si l'ambition est louable, la réalité est bien différente. Comme les autres personnels, les agents et demandeurs d'emploi handicapés sont frappés de plein fouet par les conséquences du désengagement de l'Etat dans le cadre de la RGPP (Révision Générale des Politiques publiques) et de la politique de suppression d'un poste de fonctionnaire sur 2 partant à la retraite. Le handicap continue hélas de se conjuguer encore trop souvent avec précarité, carrière plate...et pression au travail ! Plus grave, certains employeurs publics n'hésitent plus à user de la procédure d'inaptitude, alors que toutes les solutions de reconversion n'ont pas été étudiées.

Mais, comme à chaque période électorale, il s'agit d'un thème considéré comme porteur... l'instauration de cette première journée de communication en est une nouvelle illustration.

- « faire connaître son handicap à son employeur, c'est lui permettre d'en tenir compte ! » Derrière le titre de bon sens du dépliant gouvernemental, support de cette campagne, se dévoile l'autre objectif ministériel. La loi Handicap de 2005 a enfin instauré une contribution obligatoire pour les employeurs publics n'ayant pas l'équivalent de 6 % d'agents handicapés dans leur effectif. Depuis 2010, son montant est désormais maximal.

Dans le contexte d'asphyxie organisée des finances publiques et de réduction des recrutements, le plus rentable pour diminuer cette « dette » est de recenser au maximum les agents en place concernés. De l'incitation à la pression inadmissible, il n'y a qu'un pas... D'où notre expression en forme d'alerte prévention contre toute chasse abusive !

- « valoriser l'action du FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique) et celle d'employeurs publics exemplaires »

Classique dans ces campagnes, la structure en charge du thème est mise en avant, voire instrumentalisée.

Clin d'œil à la sollicitation ministérielle, nous souhaitons valoriser ce 12 mai l'avis quasi unanime (employeurs compris) émis en octobre par le Comité National dudit FIPHFP dénonçant, à l'occasion du projet de loi de finances 2011, le désengagement de l'Etat de ses responsabilités en matière de solidarité nationale vis-à-vis du handicap.

Côté employeur public, nous donnerions la palme de l'honnêteté en la matière à l'Education Nationale (EN) qui a rendu public fin 2010 son quota réel d'emploi (1,2 %) loin des 3,3 avancés précédemment (par extrapolation de sondages). Constat qui illustre que dans certains secteurs, la chasse à la déclaration risque d'être intense, même si l'EN se trouve honteusement exonérée de contribution !

Enfin, la palme de... l'échec en matière de prise en compte globale du handicap dans la cité, nous la donnerions volontiers au gouvernement dans son ensemble : pour leur rencontre de rentrée 2011, les membres des 26 Comités locaux du FIPHFP sont invités à se retrouver à Disney... l'administration n'ayant pas trouvé sur Paris de site accessible permettant l'accueil hôtelier, avec nos différences ! Mieux vaut le prendre avec humour !

Contact presse : Patrick Gestin 06 75 27 68 74